



**REGLEMENT FINANCIER LICENCE
CONSEILLER EN GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES ET PLACEMENT**
FORMATION EN INITIALE

ETUDIANT : NOM :

PRENOM :

PAYEUR : NOM :

Adresse :

⇒ **FRAIS D'INSCRIPTION ET ACOMPTE**

Pour toute inscription, deux chèques vous sont demandés :

- L'un de 45 € pour frais de dossier (non remboursable)
- L'autre de 1 100 € en acompte sur le montant de la scolarité.

⇒ **FRAIS DE SCOLARITE**

Les frais de scolarité d'un montant de 5 700€ après déduction de l'acompte de 1 100 € seront prélevés pour un montant de 950€, mensuellement, aux dates ci-dessous :

31 octobre, 30 novembre, 31 décembre, 31 janvier, 28 février et 31 mars.

Des frais de rejets de prélèvements seront facturés dès le premier rejet pour un montant de 15€ par rejet.

En cas d'annulation, les sommes versées restent acquises au lycée, sauf cas de force majeure.

⇒ **LA RESTAURATION**

Les étudiants ont la possibilité de déjeuner à la restauration du 117.